



Contribution de Jean-Pierre LE ROY

leroyjeanpierre98@neuf.fr

Ai-je bien compris le questionnement ?

J'ai participé à l'assemblée plénière ainsi qu'à la première réunion de travail du Conseil le 30 septembre.

Tout à fait néophyte sur le type d'exercice qui nous est proposé, j'ai écouté avec intérêt les débats. J'en retiens, qu'à mon sens, nous sommes assez fréquemment hors sujet en étant dans le futur débat public et non pas sur les réelles questions de la saisine. Cependant je doute.

En relisant la saisine du Président Retière, je remarque que nous avons à faire des propositions sur deux thèmes dont je reprends la formulation. Le premier est la "**nature et les modalités du débat suivant les catégories usuelles des démarches participatives : information, consultation, concertation, codécision**". J'oserai dire que cet aspect est quasiment indépendant du sujet à traiter et peut s'appliquer à tout débat public traitant de grands projets d'évolution d'une métropole.

Le second thème porte sur la "**définition du périmètre géographique du débat, sa durée, les acteurs publics à solliciter et les formes les mieux adaptées pour les échanges approfondis au regard du sujet à traiter**". Sur ce point, bien évidemment, nous devons tenir compte de l'objet du débat.

En m'appuyant sur ma culture technique, je propose d'imager le sujet de la façon suivante : nous devons d'abord imaginer une machine-outil capable d'améliorer le débat public et ensuite seulement décliner les outils appropriés à la pièce qui nous est proposée tout en sachant que l'usinage ne nous est pas confié...

Concernant le premier thème, voici quelques idées qui me semblent y répondre :

- Ne peut-on pas, comme cela a déjà été suggéré, réutiliser le formidable outil déployé par l'AURAN pour élaborer le projet « Ma ville demain » ? Le résultat avait été apprécié par les élus, 22 000 citoyens avaient été mobilisés, ça n'est pas rien ! Nous sommes sur la même thématique alors pourquoi réinventer un outil qui a bien fonctionné ?

- Afin de toucher les ouvriers, les employés, les cadres, les entrepreneurs, il serait peut-être intéressant de solliciter des Comités d'Entreprises ?
- Dans beaucoup de villes de l'agglomération existent des instances de démocratie participative, conseils économiques et sociaux, conseils consultatifs de quartier, ne peuvent-ils pas être mis à contribution dans le débat ? En m'appuyant sur ma propre expérience, ce genre de sujet ne leur est jamais proposé.
- De nombreuses villes sont dotées de centres sociaux culturels, ils sont l'émanation de la vie sociale des quartiers ou des villes, ils doivent pouvoir participer à ce type de débat si on les sollicite ?
- Il serait peut-être pertinent d'élaborer une liste de familles d'associations regroupées en fonction de leur but associatif : déplacements, activités culturelles, loisirs, petit commerce de proximité... afin de les inclure dans le débat.

En complément de ces quelques pistes, je pense que beaucoup d'autres idées vont émerger. Ensuite, après sélection, nous pourrons, pour chacune d'elle, au cas par cas, traiter du second volet, c'est-à-dire le périmètre, les acteurs publics à solliciter et les formes les mieux adaptées pour les échanges.

Voilà ma compréhension de la saisine et j'aimerais bien savoir si je suis en décalage ou pas par rapport au conseil ?